

GUIDE des FAMILLES

Accueils des enfants de 0 à 17 ans

- www.segreenanjoubleu.fr - 02 41 92 17 83

contact@segreenanjoubleu.fr

1 rue de la Madeleine- CS 40147 49501 Segré-en-Aniou-Bleu Cedex

♥ DE SERVICES ♥ D'ENTREPRISES ♥ UNE VIE ♥ BELLE

Segré-en-Anjou-Bleu gère les services du Relais Petite Enfance, du centre multi-accueil, des écoles publiques, de la restauration scolaire, des activités périscolaires, de l'accueil de loisirs Arc en Ciel et de l'Espace Jeunes.

Chaque année la commune engage plus de 3 millions d'euros dans son budget afin d'offrir à vos enfants de 0 à 17 ans sur l'ensemble

du territoire un accueil de qualité. Le soutien de nos partenaires financeurs est également essentiel pour le bon fonctionnement de tous ces services.

Quotidiennement à votre écoute les élus et les professionnels ont ressenti le besoin de vous proposer un outil d'information: le guide des familles est né. Il est à votre disposition pour toutes vos recherches et vos démarches.

Des hommes et des femmes œuvrant dans ces services sont à votre disposition et à votre écoute pour vous accompagner et ceci dans l'objectif de favoriser l'épanouissement de votre enfant au sein de notre territoire.

Marie-Paule Bourdais Sandrine Moullière Christophe Gastineau Adjoints: Petite enfance Affaires scolaires Enfance jeunesse

PETITE ENFANCE	4
Relais petite enfance Multi-accueil Récré à Lune	
VIE SCOLAIRE	6
Écoles	
AUTOUR DE L'ÉCOLE	8
Accueil périscolaire Restauration scolaire	
ENFANCE JEUNESSE/ADOLESCENCE	10
Accueil de loisirs Arc en Ciel Accueil de loisirs Bouilles de mômes Espace jeunes communal Espace Jeunesse Dispositif argent de poche	
INFOS PRATIQUES	14
Aide au transport scolaire	



Vous êtes parent ou futur parent d'un jeune enfant?

Le Relais Petite
Enfance est un service public
gratuit à destination des familles et des
professionnels de l'accueil à domicile.

PARENT(S), FUTUR(S) PARENT(S):

- > vous êtes informés de toute l'offre d'accueil du jeune enfant existant sur le territoire. Le Relais Petite Enfance est le guichet unique qui centralise toutes les demandes d'accueil.
- > votre mise en relation avec les assistantes maternelles est facilitée.
- > vous êtes accompagnés dans l'appropriation de votre rôle de particulier employeur (information générale sur l'emploi d'une assistante maternelle, démarches...).

PROFESSIONNELS DE L'ACCUEIL À DOMICILE (assistantes maternelles, gardes à domicile):

- > vous êtes accompagnés dans votre démarche de professionnalisation (temps de rencontre, réunions thématiques, groupes d'échanges, entretiens individuels...)
- > vous êtes informés sur le cadre d'exercice de votre métier
- > vous êtes accompagnée dans votre parcours de formation.

HORAIRES

- > permanences d'information, d'accompagnement et d'orientation:
- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h et le mercredi de 9h à 12h30,
- rendez-vous possible deux soirs par semaine jusqu'à 19h,
- ouvert tout au long de l'année, sauf 2 semaines en été, au pont de l'Ascension et 1 semaine pendant les fêtes de fin d'année.
- > temps de rencontre professionnels/enfants: de 9h30 à 11h sur Segré et en itinérance planning consultable sur segreenanjoubleu.fr
- > autres actions de professionnalisation: renseignements auprès des animatrices du RPE



CONTACT

Relais Petite Enfance 5 rue Gillier 49500 Segré-en-Anjou-Bleu Tél.: 0241616693 rpe@segreenanjoubleu.fr www.segreenanjoubleu.fr



Récré à Lune est

un lieu d'accueil collectif de 69 places réparties sur deux sites pour les enfants âgés de 2 mois ½ à 4 ans (pour l'enfant présentant un handicap, l'accueil peut aller jusqu'à ses 5 ans révolus). Différents modes d'accueil vous sont proposés: régulier, occasionnel, à temps

plein, à temps partiel et d'urgence (suite à des changements de situations familiales ou professionnelles). Les enfants sont encadrés par des professionnels de la petite enfance, garants du bon fonctionnement de la structure ainsi que de la qualité de l'accueil et du suivi des relations avec les familles.

Le projet pédagogique du multi-accueil s'articule autour de 3 grands axes: privilégier un accueil individualisé, contribuer à l'éveil de l'enfant, favoriser la coéducation parents-professionnels.

HORAIRES

> Accueil Saint-Exupéry: ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h à 18h Les fermetures: le mercredi / 1 à 2 semaines à chaque vacance scolaire / au pont de l'Ascension / 4 à 5 semaines à la période estivale / 1 à 2 semaines au moment des fête de fin d'année les jours fériés et le lundi de Pentecôte.

> Accueil Rue Gillier: ouvert du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30

Les termetures: au pont de l'Ascension / 4 semaines à la période estivale / 1 semaine au moment des fêtes de fin d'année, les jours fériés et le lundi de Pentecôte.

Pour inscrire votre enfant à Récré à Lune

Un seul lieu: le Relais Petite Enfance - contact page 4 Dépôt d'une demande de place auprès du Relais Petite Enfance avant le passage devant une commission d'admission.



Accueil Saint Exupéry 39 rue Charles de Gaulle 49500 Segré-en-Anjou-Bleu Accueil Rue Gillier 5 rue Gillier 49500 Segré-en-Anjou-Bleu PETITE ENFANCE

Les écoles

La commune de Segréen-Anjou-Bleu compte 10 écoles publiques sur l'ensemble de son territoire.



LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES CONCERNENT

- > les premières inscriptions d'enfants qui n'ont pas encore été scolarisés,
- > les inscriptions en cours d'année pour les enfants arrivants sur la commune.

Celles-ci sont régies par une sectorisation scolaire:

• Pour les familles qui habitent une commune déléguée sur laquelle une école publique existe (hors Segré):

l'enfant est inscrit dans l'école de la commune déléguée du domicile.

• Pour les familles qui habitent la commune déléguée de Segré: l'enfant est inscrit automatiquement dans l'école publique de Segré la plus proche du domicile. • Pour les familles qui habitent une commune déléguée sur laquelle il n'y a pas d'école publique: l'enfant est inscrit dans une école publique du pôle de sectorisation scolaire.

Les demandes de dérogation aux règles ci-dessus sont examinées par la commission scolaire. Une réponse écrite est adressée au demandeur. En cas de refus de la dérogation, les motifs du refus sont exposés.

Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école

Une inscription dans une école publique se déroule en deux temps:

- 1 > Inscription administrative auprès du service scolaire
- 2 > Inscription définitive auprès de la direction de l'école d'affectation

DOCUMENTS À FOURNIR, LORS DE L'INSCRIPTION:

- > Livret de famille (partie parents et enfant) ou acte de naissance avec filiation
- > Copie du carnet de vaccinations
- > Justificatif de domicile de moins de
- 3 mois

CONTACT

Service scolaire Mairie de Segré Place Aristide Briand Tél.: 0241929780 scolaire@segreenanjoubleu.fr www.segreenanjoubleu.fr

Les écoles publiques de Segré-en-Anjou-Bleu

> CHÂTELAIS

École Les prés verts

1 imp des Petits Murs Tél. 0241616162 ce.0490573g@ac-nantes.fr

> LOUVAINES

École primaire

6 imp du Chemin Neuf Tél. 0241611174 ce.0490749y@ac-nantes.fr

> NOYANT LA GRAVOYÈRE

École René Brossard

23 rue Constant Gérard Tél. 0241615126 ce.0491047x@ac-nantes.fr

> NYOISEAU

École Geneviève Verger

Le Tertre Tél. 0241922680 ce.0492053r@ac-nantes.fr

> SAINT MARTIN DU BOIS École Grains de soleil

4 rue de la Marelle Tél. 0241613262 ce.0490751a@ac-nantes.fr

École Les 3 Plumes > MONTGUILLON

2 rue des Amis Réunis Tél. 0241613618 ce.0490750z@ac-nantes.fr

> LA FERRIÈRE DE FLÉE

19 rue du Général de Gaulle Tél. 0241928405 ce.0490748x@ac-nantes.fr

> SAINT SAUVEUR DE FLÉE

3 rue des Trois Plumes Tél. 0241613970 ce.0490752b@ac-nantes.fr

> SEGRÉ

Groupe scolaire Les Pierres Bleues

- Maternelle: 4 rue des Aulnays Tél. 0241922901 ce.0491640s@ac-nantes.fr
- Élémentaire: 8 rue du Cloteau Bas Tél. 0241922904 ce.0491630f@ac-nantes.fr

École Dolto/Fontaine

14 rue Fernand Rossignol Tél. 0241921708 ce.0490138j@ac-nantes.fr

	Accueil périscolaire	Accueil enseignants	Classe	Pause méridienne	Accueil enseignants	Classe	Accueil périscolaire	
TEMPS LIQUES	Écoles publiques: Dolto/Fontaine Segré, Les Pierres Bleues Segré, Geneviève Verger Nyoiseau, René Brossai Gravoyère, Les Prés Verts Châtelais, Grains de Soleil Saint Martin du Bois, Louvaines							
E H	7h3O/8h3O	8h2O/8h3O	8h30/12h00	12h/13h50	13h50/14h	14h/16h30	16h30/18h30	
PUB.	Les trois plumes - La Ferrière de Flée							
EMPLOI ÉCOLES F	7h30/8h35	8h25/8h35	8h35/12h00	12h00/13h30	13h30/13h40	13h40/16h15	16h15/18h30	
군별	Les trois plumes - Saint Sauveur de Flée							
ΣΩ	7h30/8h45	8h35/8h45	8h45/12h05	12hO5/13h35	13h35/13h45	13h45/16h25	16h25/18h30	
m,m	Les trois plumes - Montguillon							
	7h30/8h55	8h45/8h55	8h55/12h10	12h10/13h40	13h40/13h50	13h50/16h35	16h35/18h30	

Inscription aux accueils communaux

Restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire

Une inscription via un espace famille est OBLIGATOIRE pour toute participation de votre ou vos enfants à une activité péri et/ou extrascolaire proposée par la commune de Segré-en-Anjou-Bleu.

Vos identifiants de première connexion à cet espace famille sont à demander par mail espacefamille@segreenanjoubleu.fr

L'espace famille est un accès numérique sécurisé qui vous permet d'effectuer les démarches liées aux activités de vos enfants 7j/7 et 24/24 via le site de Segré-en-Anjou-Bleu esgreenanjoubleu.fr

- > réservation et annulation de la restauration scolaire
- > inscription aux activités périscolaire (accueils de loisirs du mercredi)
- > inscription aux activités extrascolaires (petites et grandes vacances)
- > consultation des factures et règlement en ligne

Vos informations familiales sont à actualiser tous les ans.



raccueil périscolaire

est un service organisé les matins et soirs avant et après la journée de classe dans toutes les écoles publiques de Segré-en-Anjou-Bleu.

Un projet pédagogique contribue à privilégier un accueil adapté au rythme de chaque enfant. Des activités sont proposées: jeux de société, créations manuelles variées, jeux extérieurs et détente. Les locaux sont aménagés afin de favoriser le bien-être et le respect des rythmes.

CONTACT

Service enfance jeunesse 39 rue Charles de Gaulle Segré Tél.: 0241921794 arcenciel@segreenanjoubleu.fr

www.segreenanjoubleu.fr

Le RÈGLEMENT INTÉRIEUR et les TARIFS sont consultables sur segreenanjoubleu.fr

La restauration

SCO CIFE municipale accueille les enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire. Elle assure la fourniture des repas et s'inscrit dans une politique éducative globale: éducation en matière de goût, d'hygiène alimentaire et d'apprentissage des règles de vie collective.

Un PROJET PÉDAGOGIQUE a été

co-construit par l'ensemble des équipes des services scolaire et enfance jeunesse. Ce projet a pour objectif de donner du sens aux actions portées par les équipes et de les inscrire dans

une démarche pédagogique visant à développer auprès des enfants un accueil de qualité en lien avec le Projet Éducatif de Territoire.

Notre DÉMARCHE BIO/LOCAL tend à utiliser des produits locaux et à développer une cuisine de qualité, en favorisant les circuits courts et en accompagnant les agents de restauration dans des formations novatrices. Exemples d'animations: gâteaux des anniversaires, menus choisis par les enfants, repas à thème...

Les restaurants scolaires municipaux sont ouverts toute l'année scolaire le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Lors de l'inscription, les familles peuvent définir le rythme de fréquentation de leur(s) enfant(s): régulier ou occasionnel.

PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (PAI) Pour faciliter l'accueil des élèves ayant une allergie alimentaire, un PAI doit être mis en place.

Nos cuisiniers et nos prestataires de fourniture de repas peuvent être en mesure de proposer des repas de substitution. En cas d'impossibilité, l'enfant pourra déjeuner au restaurant scolaire en amenant son panier repas. Si votre enfant est concerné, prendre contact avec le directeur de l'école.

Pour réserver ou annuler vos repas

Démarche à effectuer le jour même avant 8h30 sur votre espace famille (connexion via le site de segreenanjoubleu.fr) Le RÈGLEMENT INTÉRIEUR, les TARIFS et les MENUS des restaurants scolaires sont consultables sur segreenanjoubleu.fr



TUTOUR DE L'ÉCOLE



L'accueil de loisirs extra et périscolaire

Arc en Ciel réparti sur

2 sites est ouvert aux enfants de 3 à 11 ans scolarisés dont les parents résident sur le territoire de Segré-en-Anjou-Bleu.

Pour inscrire votre enfant à l'accueil de loisirs

Prendre contact par téléphone.



À SEGRÉ

Pour les habitants des communes déléguées de La Chapelle sur Oudon, L'Hôtellerie de Flée, Marans, Sainte Gemmes d'Andigné et Segré

Espace Saint Exupéry 39 rue Charles de Gaulle Juillet: parc du lycée Bourg-Chevreau

Ouvert tous les mercredis et les vacances scolaires. Fermetures: 1 semaine en août et 1 semaine à Noël

À SAINT MARTIN DU BOIS

Pour les habitants des communes déléguées d'Aviré, La Ferrière de Flée, Louvaines, Montguillon, Saint Martin du Bois et Saint Sauveur de Flée

4 rue de la Marelle Saint Martin du Bois Tél. 0241925426

Ouvert tous les mercredis, 1 semaine à chaque petite vacance et 3 semaines en juillet. Fermeture en août

MERCREDI ET VACANCES: 3 FORMULES

Accueils péricentres: 7h30 à 9h et 17h30 à 18h30

> Matin + repas: 9h à 13h30

> Journée + repas: 9h à 17h30

> **Après-midi** (sans repas): 13h30 à 17h30

PROJET ÉDUCATIF: faciliter l'accès à la citoyenneté et inciter au développement personnel en préservant les notions de plaisir et d'épanouissement. À travers des animations ludiques, des jeux, des sorties et des séjours à thèmes, les équipes mettent en avant des valeurs issues du projet éducatif. Le respect, la bienveillance, la solidarité et la confiance en soi sont également priorisés.

L'ÉQUIPE, composée d'animateurs professionnels diplômés, a pour objectif de:

- > permettre à l'enfant de vivre des temps de loisirs à son rythme et de découvrir de nouveaux horizons culturels et environnementaux.
- > valoriser l'éveil et le savoir-faire de chacun.
- > accompagner l'enfant dans son épanouissement.
- > réserver un accueil de qualité aux familles.

Le TARIF est calculé en fonction du quotient familial. Un supplément est facturé pour les sorties exceptionnelles. Majoré pour les enfants hors Segré-en-Anjou-Bleu.

HORAIRES du secrétariat

▶ lundi et mardi: 9h à 12h et de 14h à 17h

> mercredi: 9h à 18h

> jeudi: 9h à 12h / fermé l'après-midi

> vendredi: fermé

CONTACT

Accueil de loisirs Arc en Ciel 39 rue Charles de Gaulle 49500 Segré-en-Anjou-Bleu Tél.: 0241921794 arcenciel@segreenanjoubleu.fr

www.segreenanjoubleu.fr

L'accueil de loisirs extra et périscolaire Bouilles de mômes du Foyer Laïque d'Éducation Permanente (FLEP) complète les services communaux de l'enfance pour les communes déléguées de Châtelais, Le Bourg d'Iré, Noyant la Gravoyère et Nyoiseau.

À NOYANT LA GRAVOYÈRE

21 rue Constant Gérard Noyant la Gravoyère

O28552O852 O621464663

Ouvert tous les mercredis et les vacances scolaires.

Fermeture: 15 premiers jours d'août

MERCREDI ET VACANCES:

> Journée ou demi-journée avec ou sans repas

Matin: 9h à 12h Repas: 12h à 13h30 Après-midi: 13h30 à 17h

Accueils péricentres: 7h30 à 8h30 et

17h30 à 18h30

Possibilité de déposer son enfant entre 8h30 et 9h30 et de venir le chercher entre 17h et 17h30

MODALITÉS D'INSCRIPTION

secretariat@flepnoyant.fr www.flepnoyant.fr ENFANCE JEUNESSE/ADOLESCENCE

Espace Jeunes

communal s'adresse à tous les jeunes de 11 à 17 ans. Un espace détente / loisirs (billard, jeux vidéo, baby-foot, ping-pong, fléchette, cafèt'...) et musique (salle de répétition pour les groupes de musique) sont à disposition. Des animations sont organisées dans les communes déléquées.



L'action éducative de l'Espace Jeunes s'articule autour de valeurs humaines et citoyennes. Il permet l'accès aux loisirs éducatifs pour tous et la découverte de nouvelles activités:

- > animations sports & loisirs,
- > ateliers créatifs et culinaires,
- > activités artistiques et culturelles.
- > soirées, sorties et voyages.
- > séjours vacances, ski et camps d'été.

DE L'IDÉE... AU PROJET!

L'Espace Jeunes encourage, soutient et accompagne les initiatives, les actions et les projets des jeunes. Il apporte une aide technique, logistique et financière. Exemples de projet: projet solidarité, éco environnement, sportif & loisirs, séjours, culturel, inter-génération, sécurité routière...

Pour s'inscrire à l'Espace Jeunes

> Dossier d'inscription sur 🖨 segreenanjoubleu.fr ou à retirer à l'Espace Jeunes.

Tarif majoré pour les jeunes hors Segré-en-Anjou-Bleu (+25 %).

HORAIRES

- > Hors vacances scolaires: le mercredi et samedi de 14h à 18h et le vendredi de 17h à 19h + une soirée/mois (19h-23h) selon programme.
- > Vacances scolaires: du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h selon programme.

Possibilité de transport sur inscription et réservation.

Tarif selon activité et quotient familial.



CONTACT

Espace Saint Exupéry 39 rue Charles de Gaulle 49500 Segré-en-Anjou-Bleu Tél.: 0241611524 espace.jeunes@segreenanjoubleu.fr

o espace_jeunes_segre www.segreenanjoubleu.fr

L'Espace Jeunesse du Foyer Laïque d'Éducation Permanente (FLEP) complète le service communal de la jeunesse pour les communes déléguées du pôle ouest (carte au dos). Il propose des animations sur les communes environnantes.

HORAIRES

- **> Hors vacances scolaires**: le mercredi et samedi de 14h à 19h. Pour les 11-12 ans jusqu'à 17h30.
- > Vacances scolaires: du lundi au vendredi de 14h à 19h. Jusqu'à 22h les mardis et jeudis. Ouverture le matin pour les projets et les stages. Possibilité pour les 11 ans de jumeler une inscription le matin + repas à l'accueil de loisirs et l'après-midi à l'espace jeunesse.

CONTACT

19 rue Constant Gérard Noyant la Gravoyère 49500 Segré-en-Anjou-Bleu Tél.: 0285 5208 52 0625 491188 secretariat@flepnoyant.fr www.flepnoyant.fr



L. dispositif "Argent de poche"

consiste à proposer aux jeunes de 16 à 17 ans la réalisation de chantiers rémunérés en argent liquide. Les jeunes interviennent pendant les vacances scolaires de printemps, été et de la Toussaint (Le dispositif ne fonctionne pas pendant les vacances de Noël et d'hiver). Le temps de travail quotidien est de 3h30 comprenant une pause d'une demi-heure. Cette action concerne uniquement les

jeunes qui habitent l'une des 15 communes déléguées de Segré en Anjou Bleu. La durée maximale est de 30 demi-journées par an et par jeune (15 jours maximum pour les vacances d'été). La rémunération est fixée à 15 € par mission de 3 heures. L'encadrement des jeunes est assuré par des agents en poste.

Bon à savoir

- ➤ Les jeunes ne sont pas systématiquement affectés sur leur commune déléguée de résidence.
- Les lieux d'embauche et de mission sont précisés ultérieurement.

Pour s'inscrire au dispositif

Remplir le formulaire d'inscription sur e segreenanjoubleu.fr (onglet

« vivre-ici », « enfance-jeunesse », « dispositif-argent-de-poche »)

ENFANCE JEUNESSE/ADOLESCENCE



Une aide au transport scolaire

vers les établissements du second degré de Segré basée sur le quotient familial, est accordée aux familles habitants sur le territoire de Segré-en-Anjou-Bleu.

Pour bénéficier de cette aide

Télécharger le formulaire sur @segreenanjoubleu.fr (onglet « vivre-ici », « sante-etsocial », « centre-communal-daction-sociale »).

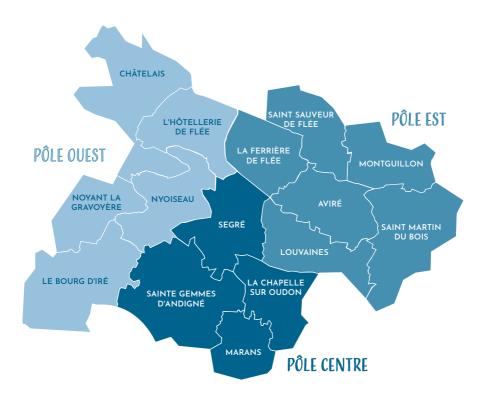
Il devra être accompagné des documents suivants:

- > notification CAF ou MSA mentionnant le dernier quotient familial,
- > justificatif de paiement pour l'abonnement au service Aléop scolaire,
- > relevé d'identité bancaire.



aux inscriptions de vos enfants dans les accueils communaux. Vous y retrouverez:

- > les règlements intérieurs de tous les services proposés,
- > les tarifs des accueils de loisirs et périscolaire,
- > les menus de la restauration scolaire.
- > le lien d'accès au portail familles.



Nos partenaires et financeurs





Fraternité



